

AVENANT AU CONTRAT DE CESSIION DE DROITS D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE

N°11022017 – JEAN-LUC LEMOINE

Salle de 330 places – Salle Jean Gabin – Royan – 11 et 12/02/2017

D 17.086

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

Dénomination sociale de l'entreprise : **BOOK YOUR SHOW**

Dont le siège social est situé à : **17, rue de Châteaudun – 75 009 Paris**

Représentée par Monsieur **Gilles MATTANA**, en sa qualité de **Gérant**,

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° **539 884 007**

N° SIRET : **539 884 007 00037**

Code APE : **9001Z**

Titulaire des licences : n° **2-1056316** et n° **3-1056317**

N° TVA intracommunautaire : **FR62 539 884 007**

Tél : **01 44 82 91 87**

Ci-après dénommé "**LE PRODUCTEUR**"

D'UNE PART,

ET

Dénomination sociale de l'entreprise : **Mairie de Royan – Secteur Animation Jeunesse**

Domiciliée à : **80 Avenue de Pontailac CS N°80218 – 17205 ROYAN CEDEX**

Représentée par Monsieur **Mr. QUENTIN**, en qualité de **Député-Maire**,

N° SIRET : **211 703 061 00013**

Code APE : **751 A**

Titulaire des licences : **1-1072975, 2-1072976 et 3-1072977**

N° TVA intracommunautaire : -

N° Tél : **05 46 39 56 56**

Représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation des pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Patrick Marengo, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

Ci-après dénommée "**L'ORGANISATEUR**"

D'AUTRE PART,

Dans le cadre de l'accueil de « **Jean-Luc LEMOINE, si vous avez manqué le début** » le 11 février 2017, les parties ont conclu un contrat de cession, signé le 4 octobre 2016 par L'ORGANISATEUR et le 20 octobre 2016 par LE PRODUCTEUR, ci-après le « Contrat ».

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Les parties conviennent de remplacer l'Article 8 – Droits d'auteurs - Droits voisins du Contrat comme suit :

ARTICLE 8 – DROITS D'AUTEURS – DROITS VOISINS

L'ORGANISATEUR assurera les déclarations liées au spectacle auprès des sociétés d'auteurs (SACEM) ainsi que les règlements correspondants.

L'ORGANISATEUR versera sur présentation de facture à BOOK YOUR SHOW 1,5% de la recette hors taxe ou du prix de cession hors taxe si cela est plus favorable aux auteurs, au titre des Droits de mise en scène. Le paiement s'effectuera par virement à l'ordre de BOOK YOUR SHOW.

L'ORGANISATEUR versera à OPUS PRODUCTIONS, sur présentation de facture, 2% de la recette hors taxe ou du prix de cession hors taxe si cela est plus favorable aux auteurs, au titre des Droits créateur. Le paiement s'effectuera par virement à l'ordre de OPUS PRODUCTIONS sur le compte bancaire IBAN : LU85 0029 6100 4863 5400 Code BIC : BILLULL.

ARTICLE 2

Les autres dispositions du Contrat et articles n'ayant pas été modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait en trois exemplaires,

Le 10/02/17, à Paris

LE PRODUCTEUR
Lu et approuvé


Le Gérant

Gilles MATTANA

BOOK YOUR SHOW
17, rue de Châteaudun - 75009 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 82 91 87
SARL au capital de 2.000 €
Siret : 539 884 007 00037 - APE : 9001Z
TVA : FR 62 539 884 007

Le 23/02/17, à Royan

L'ORGANISATEUR
Lu et approuvé

Pour Le Député-Maire
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,


Patrick MARANGO

